



 Ardenne
étape

**COMMENT CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE
RURAL ET DE QUALITÉ?**



Onhaye Développement Rural

COMMENT CONCILIER DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE RURAL ET DE QUALITÉ ?

Thématiques abordées :

1. Préservation de l'environnement
2. Urbanisme
3. Sécurité routière
4. Tourisme durable
5. Enjeux

► PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Une commune rurale au cadre calme et agréable à préserver :

▪ De nombreux paysages préservés :

- 40 % du territoire repris en zones Natura 2000
- 12 sites de grand intérêt biologique
- Une réserve naturelle
- 43 arbres remarquables
- 14 haies remarquables
- La majorité du territoire repris en Périmètre d'intérêt paysager

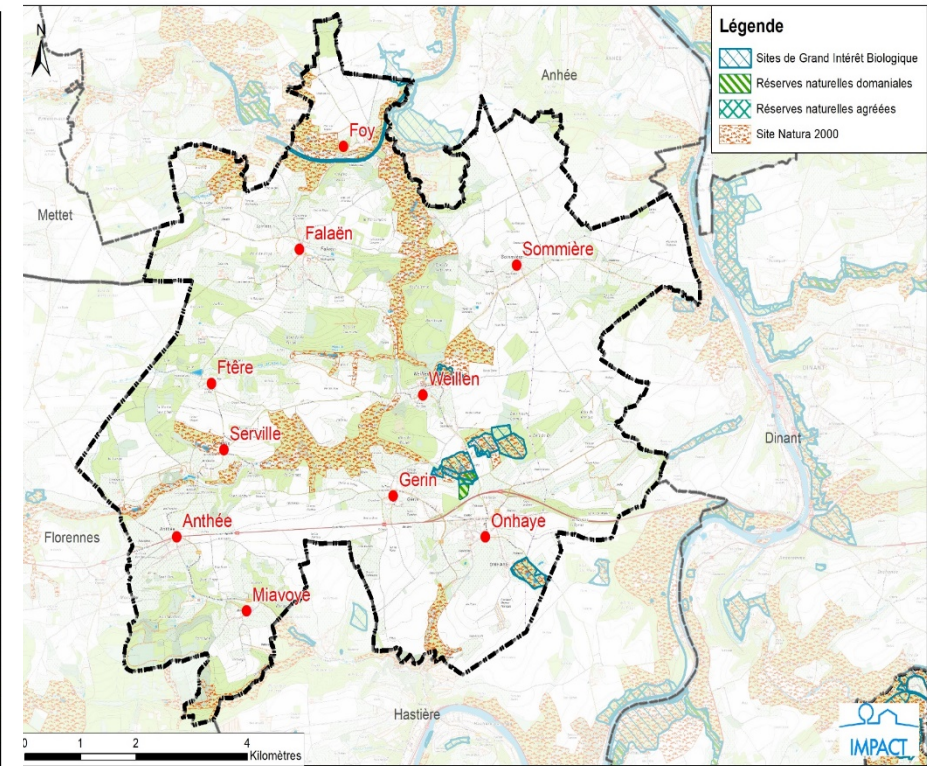
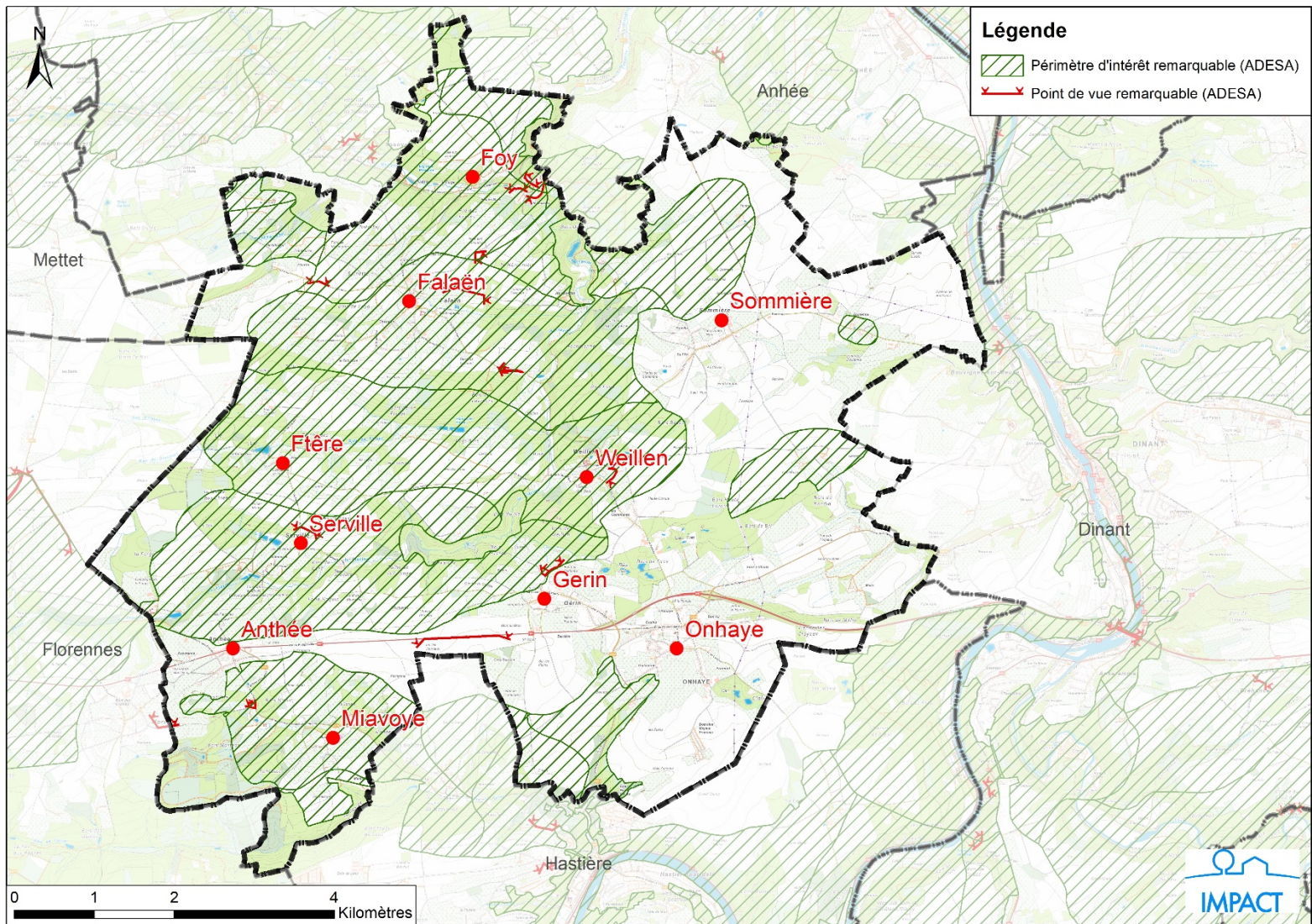


▪ Engagement communal en faveur de l'environnement, de la biodiversité et de l'eau :

- Adhésion au Plan Maya, Convention « Bords de routes - Fauchage tardif », participation à la semaine de l'arbre
- Contrat de Rivière Haute-Meuse
- Plan Communal de Développement de la Nature : Appel à Projet Biodiversité
- Entretien des points verts (chemin, paysage,...)

Les habitants souhaitent fleurir les entrées et coeurs de villages, replanter des haies et des arbres, entretenir les ruisseaux, améliorer la biodiversité de manière générale et préserver le paysage des éoliennes

▶ PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



► PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

La propreté sur le territoire communal :

▪ Gestion des déchets :

- *Collectes des papiers-cartons et encombrants en porte à porte*
- *Existence de bulles à verres dans plusieurs villages*
- *Pas de parc à conteneurs*
- *Initiatives privées pour le ramassage des déchets*
- *Pas d'égouttage collectif*

▪ Contats de la population :

- *Déchets sauvages retrouvés le long des routes*
- *Manque de poubelles*
- *Manque d'entretien des voiries*
- *Manque de sanctions administratives*

« Assurer la propreté publique »
= Objectif du PST de 2018-2024

Les habitants craignent une aggravation des dépôts sauvages et une dégradation du cadre environnemental

► URBANISME

Une identité rurale à valoriser et à améliorer :

- **Caractéristiques spécifiques des centres villageois**
- **Certains cœurs de villages rénovés**
- **Introduction d'un dossier « Cœur de village » pour la création d'une Halle sur la Place d'Onhaye**
- **Majorité de maisons de type ouvert, fermes et châteaux**
- **Les constats de la population :**
 - *Chancre à proximité du centre de Gérin*
 - *Abandon de certaines maisons*
 - *Existence d'appartements entraînant moins de contacts entre les habitants*
 - ***Manque de cohérence urbanistique et craintes liées à la perte d'identité du bâti traditionnel***
- **Outils communaux de gestion urbanistique :**
 - *CCATM = Commission consultative d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité*
 - *PAS DE Schéma de développement communal (SDC) ni de Schéma d'orientation local (SOL)*

Ancien moulin restauré



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plusieurs constats de la population :

- Routes en mauvais état
- Vitesse excessive des véhicules :
 - *Manque de panneaux et d'aménagements pour réduire la vitesse*
- Augmentation du trafic routier dans les villages
- Trafic des poids lourds problématique

Recommandations / suggestions :

- Limiter la vitesse à 30 km/H dans les villages
- Améliorer l'état de certaines voiries
- Rénover certains sentiers et développer des liaisons de mobilité douce
- Disposer de plus d'infrastructures pour les usagers faibles
- Résoudre la problématique du parcage

► TOURISME DURABLE

Quelques éléments de synthèse :

- **Maison du Tourisme de la Vallée de la Meuse Namur-Dinant (Explore Meuse)**
- **Syndicat d'Initiatives (non reconnu)**
- **Activités et points d'intérêt :**
 - Falaën, un des plus beaux villages de Wallonie
 - La Vallée de la Molignée
 - 18 promenades balisées de 104 km et 5 circuits VTT
 - Les Draisines de la Molignée
 - Les ruines de Montaigle
- **Label « Commune pédestre » en 2019**
- **24 établissements touristiques (majorité de gîtes ruraux à Falaën)**
- **Augmentation des arrivées (+35,8 %) et diminution des nuitées (-13 %) par rapport à 2014**
 - **Majorité de touristes belges**
 - **Tourisme de passage**



► TOURISME DURABLE



Des implications et objectifs communaux :

- **PST 2018-2024 la commune souhaite promouvoir le tourisme local vert en valorisant ce qui existe tout en veillant à son développement :**
 - *Maintenir et entretenir le réseau de sentiers de promenades existant*
 - *Créer un nouveau réseau de voies lentes et vertes.*
 - *Pérenniser le label « Commune pédestre »*

Les constatations des habitants :

- **Patrimoine local trop peu valorisé**
- **Manque de point d'accueil/infrastructure pour recevoir les touristes**
- **Nuisances générées par l'activité touristique (dégradations, déchets, circulation,...)**



TOURISME DURABLE



Un équilibre à trouver avec les résidences secondaires

▪ De nombreuses résidences secondaires :

- *Un **atout** pour l'attractivité touristique*
- *Une **Crainte** pour les habitants de voir les villages devenir « saisonniers » et trop touristiques*



ENJEUX

Comment concilier développement et préservation du cadre de vie rural et de qualité ?

Enjeux identifiés :

- La protection et la valorisation du cadre environnemental
- La préservation de l'identité rurale des villages
- La sécurisation de la mobilité dans les villages
- Le maintien d'un tourisme durable